

IV - BUDGETS - FINANCES

IV.9 - BUDGET ANNEXE 2023 - DÉCISION MODIFICATIVE N° 2

 DELIBERATION N° 23-10-463

Le mercredi 25 octobre 2023 à 10h00, le Comité Syndical du Syndicat Mixte d'Études et d'Aménagement de la Garonne, convoqué par courrier le 13 octobre 2023, s'est réuni à l'Hémicycle du Conseil départemental de Lot-et-Garonne à Agen (47).

Est désigné comme président de séance M. Jean-Michel FABRE
 Est nommé comme secrétaire de séance M. Patrice GARRIGUES

NOM DU DELEGUE	PRESENT	A DONNE POUVOIR	A : NOM DU DELEGUE	EXCUSE	VOTE		
					Pour	Contre	Abstention
REGION OCCITANIE (4X11)							
Jean-Louis CAZAUBON	NON	OUI	Patrice GARRIGUES	OUI	11		
Patrice GARRIGUES	OUI				11		
Yann HÉLARY	OUI				11		
Mélanie TISNE-VERSAILLES	NON	NON		NON			
REGION NOUVELLE-AQUITAINE (4X9)							
Marie-Laure CUVELIER	NON	NON		OUI			
Delphine EYCHENNE	NON	OUI	Henri SABAROT	OUI	9		
Annick COUSIN	NON	NON		NON			
Henri SABAROT	OUI				9		
DEPARTEMENT DE LA HAUTE-GARONNE (2x13)							
Jean-Michel FABRE	OUI				13		
Thierry SUAUD	NON	OUI	Jean-Michel FABRE	OUI	13		
DEPARTEMENT DU TARN-ET-GARONNE (2X10)							
Alain BELLOC	OUI				10		
Emmanuel CROS	NON	OUI	Alain BELLOC	OUI	10		
DEPARTEMENT DU LOT-ET-GARONNE (2x9)							
Philippe BOUSQUIER	OUI				9		
Paul VO VAN	OUI				9		
DEPARTEMENT DE GIRONDE (2X8)							
Martine COUTURIER	OUI				8		
Hervé GILLÉ	NON	OUI	Martine COUTURIER	OUI	8		
Totaux					131	0	0

Membres en exercice	16	Suffrages exprimés	131
Membres présents	8	Vote pour	131
Membres représentés	5	Vote contre	0
Membres absents excusés	6	Majorité absolue	66
Nombre de votants	13		
Appréciation du quorum	9		

EN DEPENSES :

- Chapitre 011 :
 - Comptes 6068, 6228, 6237 et 6257 : inscription des crédits nécessaires à l'organisation du séminaire pour les 30 ans du soutien d'étiage et les 40 ans du SMEAG pour un montant total de 66.000,00 € TTC.
 - Compte 617 : inscription de crédits supplémentaires à hauteur de 156.750,00 € au titre de l'opération RAMAGE suite à la notification du financement de l'Europe. En parallèle, diminution de la ligne Etudes et recherches de 23.350,00 €.
 - Compte 62871 : inscription de 2.500,00 € en vue du remboursement de frais au Budget Principal (indexation sur les frais de personnel).
- Chapitre 012 :
 - Compte 6215 : inscription de 17.500,00 € en vue du remboursement de frais de personnel au Budget Principal (Application de la revalorisation du point d'indice de rémunération des fonctionnaires de +1,5% au 1^{er} juillet 2023 et arrivée de nouveaux agents).
- Chapitre 65 :
 - Compte 6532 : 500,00 € pour des frais de déplacement des élus non prévus au budget primitif.
 - Comptes 6541 et 6542 : 2.850,00 € sont inscrits pour les admissions des créances présentées en non-valeur et les créances éteintes.

En recettes :

- Chapitre 70 :
 - Compte 7068 : 26.400,00 € sont inscrits au titre de la participation des usagers au séminaire (soit 40,0% de la dépense)
- Chapitre 74 :
 - Compte 747 : inscription des recettes prévisionnelles des collectivités locales au titre du séminaire anniversaire à hauteur de 12.100,00 € se répartissant de la façon suivante (selon la clé dite « Gestion d'étiage ») :
 - Conseil Régional Occitanie : 3.811,50 €
 - Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine : 2.238,50 €
 - Général départemental de Haute-Garonne : 2.057,00 €
 - Conseil départemental de Tarn-et-Garonne : 1.754,50 €
 - Conseil départemental de Lot-et-Garonne : 1.482,25 €
 - Conseil départemental de Gironde : 756,25 €
 - Compte 748 : inscription de la participation de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne au séminaire pour un montant de 27.500,00 € et du financement européen au titre du projet Ramage (Projet Européen NBRACER) à hauteur de 156.750,00 €.

En conséquence, il est proposé de modifier les inscriptions budgétaires de la section de fonctionnement du Budget Annexe « Gestion d'étiage » 2023 de la manière suivante :



2023/

DELIBERATION N° 23-10-463

DEPENSES

Chapitre	Article	Libellé	Montant DM proposé (€)
011	6068	Autres matières et fournitures	1 970,00
011	617	Etudes et recherches	-23 350,00
011	617	Etudes et recherches	156 750,00
011	6228	Divers	42 025,00
011	6237	Publications	5 000,00
011	6257	Frais de réception	17 005,00
011	62871	Remboursement de frais	2 500,00
012	6215	Personnel affecté par la collectivité de rattachement	17 500,00
65	6532	Frais de mission	500,00
65	6541	Créances admises en non-valeur	2 495,00
65	6542	Créances éteintes	355,00
Total des dépenses de fonctionnement			222 750,00

RECETTES

Chapitre	Article	Libellé	Montant DM proposé (€)
70	7068	Autres prestations de services	26 400,00
74	747	Subventions et participations des collectivités territoriales	12 100,00
74	748	Autres subventions d'exploitation	27 500,00
74	748	Autres subventions d'exploitation	156 750,00
Total des recettes de fonctionnement			222 750,00

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, LE COMITÉ SYNDICAL :

MODIFIE le Budget Annexe « Gestion d'étiage » du SMEAG de l'exercice 2023 tel que proposé.

Le Secrétaire,

Fait, le 25 octobre 2023

Pour extrait conforme,

Le Président,

Jean-Michel FABRE

Envoyé en préfecture le 07/11/2023

Reçu en préfecture le 07/11/2023

Publié le



ID : 031-253102297-20231025-D23_10_463-DE